

# Quantifier la présence de microplastiques dans le Léman et identifier leurs sources; définir une stratégie coordonnée de surveillance à l'échelle du bassin versant incluant les impacts potentiels

*Réduire la présence de microplastiques dans le bassin versant du Léman.*

## CONTEXTE ET ENJEUX

L'omniprésence des microplastiques dans les milieux aquatiques a déjà été montrée par de nombreuses études, y compris dans le Léman, alors que leur impact sur la faune aquatique n'est actuellement pas encore très clair. Malgré ces incertitudes, la CIPEL considère que la présence des microplastiques dans le Léman devrait être réduite au maximum.

Par ailleurs, ces dernières années, l'opinion publique, les médias et les politiques se sont emparés du sujet et une meilleure connaissance de la situation du Léman vis-à-vis de cette problématique émergente permettra à la CIPEL d'être en mesure de répondre aux questions posées.

## LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Identifier et catégoriser par importance les sources potentielles de microplastiques dans le bassin versant du Léman, établir un calendrier de suivi et définir un protocole commun pour le prélèvement et l'analyse des échantillons.
2. Réaliser un suivi sur une année des sources identifiées comme les plus significatives.
3. Réaliser un suivi sur une année de la contamination de la colonne d'eau du lac.
4. Etablir un diagnostic du Léman et de ses affluents.
5. Adapter et mettre en œuvre la stratégie de surveillance en fonction du diagnostic.
6. Suivre la littérature scientifique sur les microplastiques en général et plus particulièrement leurs effets sur l'environnement et la santé humaine.
7. Communiquer et sensibiliser sur la réduction des apports à la source, en collaboration avec les services spécialisés.